

 n° 146 - Mai 2020

CORREZE

le magazine
de votre département

MERCI

à tous les professionnels, à toutes les personnes
solidaires qui prennent soin de nous,
nous protègent et nous accompagnent au quotidien.

#Onapplaudit #Toussolidaires



Restez connectés sur www.correze.fr



CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Le Département à vos côtés

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

FACE AU CORONAVIRUS, TROIS PRIORITÉS :

Covid-19
CORREZE
MASQUES

PROTEGER

DÉJÀ 1,5 MILLION DE MASQUES FOURNIS

TESTER

UNE CAPACITÉ DE
500 TESTS PCR
PAR JOUR

Covid-19
CORREZE
TESTS

ACCOMPAGNER

LES PLUS FRAGILES

POUR JOINDRE LES SERVICES DU
DÉPARTEMENT, UN SEUL NUMÉRO :

0800 19 00 19 Service & appel
gratuits

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Le Département à vos côtés
Restons connectés
www.correze.fr



SOMMAIRE

p.4 COVID-19

- Les services départementaux pleinement mobilisés
- 1,5 millions de masques avec l'opération « Corrèze Masques »
- Le Département engage les tests de dépistage
- Les Corrèziens solidaires

p.9 ACTUALITÉ

- Une bonne période pour lire et voter
- La marque « Origine Corrèze » en vitrine à Paris
- La Corrèze ne passera pas son Tour

p.11 BUDGET

- Budget 2020 : garantir les solidarités et investir pour l'avenir

p.14 ROUTES

- Retour aux 90 km/h : engagement tenu !

p.17 AUTONOMIE

- La nouvelle vie de l'EPDA du Glandier

p.19 EXPRESSION POLITIQUE

CORRÈZE MAGAZINE

Votre magazine trimestriel
d'info départementale

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René
et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Directeur de la publication : Pascal Coste

Rédacteur en chef : Patrice Foresti

Direction éditoriale :

Direction de la Communication
05 55 93 72 30

Numéro ISSN : 1622-8464

Photos (sauf mentions) :


Bastien Iturria, Odette Douhet

Courriel : correzemag@correze.fr

Plus d'actus

 @departementcorreze

 @Departement19

 correzeledepartement

Newsletter

 Abonnez-vous sur
www.correze.fr

Une version sonore gratuite est disponible
pour les non-voyants.
Contactez-nous au 05 55 93 72 30

Édito



PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental
de la Corrèze

Responsabilité et civisme

Dans cette période difficile pour tous, mes pensées vont d'abord à toutes les personnes qui ont perdu un proche et à toutes celles touchées par la maladie liée au Covid-19 à qui j'adresse mon soutien le plus chaleureux.

La crise sanitaire que nous vivons exige un combat collectif qui doit fédérer toutes nos énergies pour relever les défis qui s'ouvrent à nous.

Aussi, je veux remercier tous les Corrèziens qui ont respecté les règles du confinement, en adaptant leur quotidien, ce qui a largement contribué à limiter la propagation du virus, même si notre région reste heureusement faiblement touchée.

En Corrèze, de très nombreux personnels, soignants bien sûr, mais aussi tant d'autres, sont en première ligne depuis le 17 mars pour assurer la continuité des activités indispensables à notre quotidien. De nombreuses initiatives, bénévoles, associatives ou autres, se sont aussi multipliées, illustrant tout l'esprit de solidarité qui anime la Corrèze.

Pour sa part, le Département s'est pleinement engagé pour assurer la protection des Corrèziens et jouer son rôle d'animateur de la solidarité dans tous ses domaines de compétences.

Dès le début de la crise, nous nous sommes inscrits dans l'anticipation avec un engagement très fort du Département sur trois axes :

- PROTÉGER, notamment à travers toutes les actions en faveur de nos aînés et l'opération « Corrèze Masques »,
- TESTER, grâce à notre laboratoire et nos équipes de professionnels de santé pour un dépistage massif avec « Corrèze Tests »,
- ISOLER et ACCOMPAGNER les personnes touchées pour limiter au maximum la circulation virale.

Durant cette période, les services départementaux sont restés mobilisés pour garantir la continuité de nos missions auprès des Corrèziens, être à votre écoute et à votre service.

La Corrèze a été classée en département vert selon les critères du Gouvernement et nous devrions donc aller vers un déconfinement, qui devra se faire avec raison, prudence et progressivité, à compter du 11 mai prochain.

Aujourd'hui et plus que jamais, il nous faut donc maintenir notre effort collectif et je sais pouvoir compter sur la responsabilité et le civisme de chacun des Corrèziens.

Proès i Vaus


Les services départementaux pleinement mobilisés

Engagement quotidien

Dès le 17 mars, le plan de continuité d'activités des services a été déployé pour garantir les missions essentielles du Département.

Un accueil téléphonique a été mis en place **24h/24** et **7j/7** avec un numéro unique : **0.800.19.00.19**.

Les services départementaux sont pleinement mobilisés avec 200 agents présents chaque jour et plus de 450 actifs en télétravail. 200 assistants et accueillants familiaux s'engagent également au quotidien pour accueillir les enfants et les personnes âgées et handicapées qui leur ont été confiés.



EHPAD

Le Département est pleinement mobilisé aux côtés des 3 000 résidents des 45 EHPAD de la Corrèze. Des agents départementaux volontaires ont renforcé les équipes des EHPAD pour les tâches quotidiennes et

le Département a coordonné une cellule de mutualisation des renforts en personnels avec les communes et les intercommunalités pour offrir un maximum de soutien à tous les établissements. Le matériel des collèges a été prêté pour faciliter la distribution individuelle des repas en chambre et les internats ont été mis à disposition pour héberger des personnels de renfort (élèves-infirmières).



Suivi des personnes isolées

Les appels téléphoniques ont été renforcés pour maintenir le lien social avec les personnes isolées.

Sous la coordination du Département, ce sont déjà 15 000 appels téléphoniques qui ont été passés régulièrement par les personnels des ICA et de Corrèze Téléassistance auprès des personnes âgées isolées pour prendre des nouvelles, rassurer et maintenir le lien social. Le Département a aussi recensé toutes les initiatives des communes et des associations locales afin d'en assurer la coordination avec les ICA.



Le Centre départemental Corrèze Santé assure les consultations physiques et a mis en place un système de téléconsultations pour

les personnes souhaitant consulter un médecin sans se déplacer. Cette téléconsultation permet un avis médical ponctuel et un suivi régulier.

**CENTRE
CORRÈZE SANTÉ
DE NEUVIC**
3, RUE DES GANOTTES

**CENTRE
CORRÈZE SANTÉ
D'ÉGLETONS**
11, RUE DU MOURICOU

Un numéro de téléphone
unique pour prendre rendez-vous

0 805 29 19 09
Service & appel gratuits



Soutien des acteurs du maintien à domicile

Dès le 19 mars, le Département a fourni masques et gel à l'ensemble des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et des Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA).

Un recensement et un contact ont été pris avec toutes les aides à domicile «indépendantes ou en CESU» pour leur fournir également une dotation de protection. Ces professionnels disposent désormais des dotations régulières qui sont assurées par le Département en lieu et place de l'État.



Education, vie associative et culturelle

Dès le 16 mars, les élèves des personnels prioritaires ont été accueillis dans les collèges. Des tablettes

éducatives ont été prêtées pour assurer la continuité pédagogique, avec de nouvelles applications installées par le Département pour pallier les insuffisances de la plateforme du CNED.

Un accès gratuit aux services de la médiathèque numérique de la Corrèze (800 nouvelles inscriptions) a été mis en place, de même qu'un large panel d'activités et d'animations en ligne par les Archives départementales.



Lancement du dispositif d'accompagnement «A vos côtés !»

Le Département, à travers Corrèze Tourisme, et avec les

Offices de Tourisme accompagnent les prestataires touristiques corréziens vers la reprise !

Le Département propose au cours des 3 prochaines semaines, une série de 12 ateliers virtuels gratuits dédiés aux prestataires touristiques et orientés vers «l'accompagnement au changement».

Tél. : 05 55 29 98 78

Email : tourisme@correze.fr

www.pro.tourismecorreze.com



MSD

Plus de 600 appels par jour auprès des 12 Maisons de Solidarité Départementale de proximité : les agents du Département sont mobilisés pour apporter conseil et accompagnement aux Corréziens.

A la Maison de l'Autonomie, plus de 20 agents sont à l'écoute et au service des personnes âgées et handicapées et de tous ceux qui les accompagnent. Dans cette période difficile, l'action de proximité du Département prend encore plus de sens.

www.correze.fr/MSD



Le service PMI aux côtés des familles

En coordination avec la Préfecture, un dispositif de garde d'enfants pour les professionnels prioritaires a été mis en place dès le début de la crise. Avec le concours

des 950 assistantes maternelles qui exercent en Corrèze, ce sont 67 places supplémentaires qui ont été proposées aux familles. Pendant ce temps, les professionnels de la PMI assurent le suivi des femmes enceintes avec des consultations par téléphone et des visites à domicile, si besoin, et les consultations pour les vaccinations obligatoires et les contrôles médicaux des bébés.

pmi@correze.fr - 05 55 93 73 53



Protection de l'enfance

Dans un contexte rendu encore plus sensible par la crise sanitaire et le confinement, les personnels de l'ASE apportent un appui renforcé auprès des professionnels de la

protection de l'enfance.

Un échange constant est également réalisé avec les 174 assistants familiaux et les responsables d'établissements d'hébergement.

"Allô enfance maltraitée" au 119.

L'appel est gratuit et le service fonctionne 24h/24.

A partir du 11 mai 2020

Les services du Département accueilleront à nouveau le public dans les différents sites habituels : sur rendez-vous du 11 au 28 mai, puis réouverture des accueils.

Cet accueil se fera dans le respect des règles de distanciation et des mesures barrières.

La protection de tous repose sur la responsabilité de chacun.



Le Département engage les tests de dépistage

Dès fin mars, Pascal Coste avait sollicité auprès du Gouvernement l'autorisation pour le laboratoire interdépartemental QUALYSE de réaliser les tests de dépistage du Covid-19. Après avoir obtenu l'autorisation préfectorale, la campagne «Corrèze Tests» a démarré le 20 avril auprès des personnels des EHPAD et des établissements médico-sociaux.

Pourquoi ?

Actuellement, conformément à la doctrine nationale, un dépistage est organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) uniquement lors de la survenance d'un ou de plusieurs cas suspects au sein d'un établissement relevant du secteur médico-social. Avec le déploiement de «Corrèze Tests», coordonné avec l'ARS, le Département souhaite prévenir au maximum l'arrivée et la propagation du Covid-19, en priorisant ces établissements fermés, avec une capacité de 500 tests par jour.

Pour qui ?

Cette campagne de dépistage cible d'abord tous les personnels intervenant au sein des établissements (soignants, agents de service, animateurs, administratifs...). Ils représentent les seuls «entrants» dans ces lieux de vie collectifs en intégrant aussi les possibles arrivées/retours de résidents. La campagne a concrètement démarré le 20 avril avec pour objectif de dépister l'ensemble du personnel intervenant en

EHPAD, résidences autonomie, foyers d'hébergement pour les personnes handicapées et centres de protection de l'enfance.

Pour rappel, la Corrèze compte 70 structures accueillant près de 5 000 personnes âgées et handicapées et 4 000 intervenants professionnels.

Comment ?

Le dépistage s'effectue par le biais d'un test viral PCR (prélèvement dans le nez) réalisé sur la base d'un protocole médical strict et d'une formation spécifique réalisée préalablement par les équipes médicales. La particularité de «Corrèze Tests», c'est la réalisation des prélèvements par des équipes médicales composées de professionnels de santé du Conseil départemental : médecins des Centres Corrèze Santé et médecins et infirmières diplômées d'Etat des services Protection maternelle et infantile (PMI), Insertion et Autonomie. Leurs compétences et leur implication ont été décisives pour monter cette opération «Corrèze Tests».

Les analyses sont assurées par le laboratoire interdépartemental QUALYSE en partenariat avec plusieurs laboratoires de biologie médicale SYNLAB et ASTRALAB. QUALYSE dispose d'une véritable expertise en matière d'analyses et de moyens importants qui lui permettent de réaliser quotidiennement jusqu'à 1 000 tests PCR et 10 000 tests sérologiques lorsque ces derniers seront autorisés.

La communication du résultat est directement transmise à l'agent concerné. En cas de survenance d'un test positif au Covid-19 sur un personnel, la personne sera placée en période de confinement à son domicile ou au sein d'un hôtel dans l'hypothèse où le retour à domicile ne serait pas envisageable.

Cette stratégie de dépistages massifs, qui s'appuie sur les compétences et l'implication des équipes médicales et des laboratoires, renforce notre capacité à déceler les cas compliqués et à faciliter la mise en œuvre du déconfinement.

1,5 million de masques avec l'opération «Corrèze Masques» du Département

Dès le début de la crise sanitaire, le Département a souhaité assurer la protection des Corrèziens et jouer pleinement son rôle d'animateur de la solidarité auprès des communes et des acteurs économiques avec l'opération «Corrèze Masques».

Pour cette opération, le Département s'est attaché à trouver des fournisseurs fiables, tant sur les tarifs que sur les délais de livraison, deux points essentiels au regard de la très forte tension sur le marché international des masques et des malversations qui se multiplient.

Priorité aux acteurs du maintien à domicile

Dès le 19 mars, sans attendre la mise en place d'un dispositif par l'Agence régionale de santé (ARS), le Département a doté de masques et de gel hydro-alcoolique tous les services d'aide à domicile, instances de coordination de l'autonomie, services de portage de repas à domicile, etc. En coordination avec l'ARS et la Préfecture, le Département a ensuite distribué 100 000 masques, en lieu et place de l'Etat, aux acteurs du maintien à domicile en Corrèze.

Une centrale d'achat départementale au service des communes

Le 25 mars, le Département a créé une centrale d'achat pour aider les communes à se fournir en matériel de protection (masques, gel, gants, etc.). Le principe est simple : le Département réalise toutes les démarches administratives et les

livraisons sont assurées par les conseillers départementaux sur leur canton.

Ainsi, le 10 avril dernier, 250 communes et groupements de communes ont pu bénéficier d'une première livraison et une autre aura lieu prochainement. Au total, ce sont 300 000 masques et 5 000 litres de gel qui auront pu être fournis aux communes, leur permettant d'assurer la continuité de leurs services indispensables au quotidien.

Une commande groupée pour les acteurs économiques

Le Département a permis à près de 1 500 entreprises de commander 700 000 masques pour leurs salariés, sur la base d'un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Afin d'assurer la continuité de l'activité de ces entreprises et de préparer la reprise le moment venu.

Une coordination avec les intercommunalités pour les masques «grand public»

Le Département a coordonné, avec les 9 communautés de communes et d'agglomérations, une commande collective de 300 000 masques en tissu. Ils seront mis à disposition des Corrèziens au plus près de chez eux dans le courant du mois de mai (les modalités de distribution seront fixées par les intercommunalités et les communes et communiquées au grand public.)

En ajoutant les masques destinés aux services départementaux, c'est donc plus de 1,5 million de masques qui aura été fourni avec l'opération «Corrèze Masques».

Le Département salue toutes les initiatives locales conduites en Corrèze par des bénévoles, associations, entreprises et communes qui contribuent à la fourniture de masques tissu «grand public» et participent activement à la protection des Corrèziens.

L'usage d'un masque est un moyen de protection supplémentaire qui ne se substitue pas aux mesures barrières et de distanciation physique qui sont les plus efficaces pour se protéger du Covid-19.

JE PROPOSE...

J'AI BESOIN...

ENTRAIDE
CORREZEwww.entraide-correze.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE 0 800 19 00 19

Les Corrégiens solidaires

Pour faire vivre la solidarité entre les Corrégiens, le Département a mis en ligne la plateforme «Entraide Corrèze». Elle facilite les mises en relation et l'entraide au quotidien pour toutes les tâches compliquées à accomplir.

Le concept est simple et efficace : mettre en relation l'offre et la demande. Toute personne qui a besoin d'un service rendu difficile en cette période de confinement peut s'inscrire sur la plateforme « Entraide Corrèze ». Cela concerne divers besoins tels que faire garder ses enfants, effectuer des courses alimentaires, bénéficier d'un soutien scolaire à distance, résoudre un problème informatique, faire des travaux de jardinage...

Directement touchées par la crise du Covid-19 et nombreuses dans notre département, parfois isolées, les personnes âgées sont principalement concernées par ce service initié par le Conseil départemental. Mais ce ne sont pas les seules : des personnes sans moyen de déplacement, des couples avec enfants qui continuent à travailler, peuvent aussi faire appel à la solidarité

de leurs voisins et de leurs concitoyens. Dans le même temps, toutes les personnes qui souhaitent offrir bénévolement leur soutien et rendre service s'inscrivent sur la même plateforme, et font part de leur désir d'aider selon leurs compétences et leur temps libre. Simple d'utilisation, le site met en relation directe et rapide les uns et les autres. Il suffit ensuite d'entrer en contact avec la ou les personnes pour convenir de l'organisation qui convient. Un système de commentaire en ligne permet de dialoguer directement sur la plateforme. Mise en ligne à la fin du mois de mars, la plateforme Entraide Corrèze est accessible tous les jours, 24 heures sur 24. Toutes les inscriptions et demandes sont vérifiées par les personnes en charge du site au Conseil Départemental. Ces aides qui peuvent s'avérer providentielles se déroulent toujours dans

le respect des règles de confinement et des gestes barrières indispensables.

Vous avez une aide ou un service à offrir bénévolement : déposez votre annonce dans l'onglet

« Propositions »

Vous avez besoin d'une aide ou un service à demander : déposez votre annonce dans l'onglet

« Demandes »

Quelques exemples : garde d'enfant, courses alimentaires, soutien scolaire à distance, assistance informatique, ...

Une bonne période pour lire et voter

Les deux titres finalistes de l'édition 2020 du Prix des lecteurs corréziens sont maintenant présentés au vote de l'ensemble des Corrèziens jusqu'au 6 juin. En septembre, l'auteur primé sera invité à rencontrer ses lecteurs en Corrèze.

Qui de Marc Roger ou d'Hélène Braille succèdera à Valérie Perrin, lauréate du Prix des lecteurs corréziens en 2019 ? Réponse au bout des lectures et des votes au mois de juin. Il faudra trancher entre « Grégoire et le vieux libraire » du premier et « Les mains de Louis Braille » de la seconde.

Les ouvrages pourront être empruntés ou achetés dans les bibliothèques, médiathèques et librairies partenaires.

Les personnes inscrites dans l'une des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque départementale mais aussi dans les médiathèques de Brive-la-Gaillarde, Eric-Rohmer à Tulle ou la médiathèque intercommunale Haute-

Corrèze Ussel-Meymac peuvent les télécharger gratuitement sur liseuses, ordinateurs et smartphones depuis la médiathèque numérique de la Corrèze : (<http://correze.bibliodemand.com>).

Pour les usagers empêchés de lire du fait de leur handicap, les ouvrages sont disponibles sur la plateforme de l'association Valentin Haüy et téléchargeables dans les bibliothèques corréziennes partenaires du Conseil départemental.

**Bibliothèque départementale de prêt
Le Touron - 19000 Tulle
Tél. : 05 55 29 96 40
www.bdp.correze.fr**



La marque «Origine Corrèze» en vitrine à Paris

Salon International de l'Agriculture, puis exposition-vente des produits Origine Corrèze et promotion du département à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine : la Corrèze s'est portée en haut de l'affiche à Paris.

Après avoir montré l'excellence et le savoir-faire de son agriculture au Salon, la Corrèze a proposé aux Parisiens de découvrir les produits de ses artisans dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, à Paris.

Près de 30 artisans et entreprises ont proposé (jusqu'à l'annonce du confinement), dans la boutique de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, leurs

produits, à déguster sur place et à acheter : pâtes fermières, cidre et jus de pommes, miel, foie gras, savons et cosmétiques, charcuterie... Tous sont estampillés «Origine Corrèze», la marque initiée et mise en place par le Conseil départemental de la Corrèze afin de mettre en lumière les talents du territoire. Dans l'autre partie de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, la Corrèze a dévoilé

ses atouts (touristique, économique, qualité de vie...) à travers une exposition de photographies et de panneaux.



CHÂTEL-GUYON > PUY MARY CANTAL
11 SEPTEMBRE 2020 ÉTAPE 13

CHAUVIGNY > SARRAN
10 SEPTEMBRE 2020 ÉTAPE 12



La Corrèze ne passera pas son Tour

Ce devait être un point d'orgue de l'été. La partie est finalement remise en septembre, après les vacances scolaires. Initialement prévu entre le 27 juin et le 19 juillet, le Tour de France cycliste 2020 se déroulera finalement du 29 août au 20 septembre. La 12^e étape arrivera à Sarran le 10 septembre et Bort-les-Orgues sera traversée par le peloton le lendemain

Avec l'interdiction des grands rassemblements cet été, il était impossible que l'épreuve se déroule comme prévue. Comme tant d'autres événements, le Tour de France cycliste 2020 a donc été reporté. Départ de la Grande boucle 2020 le 29 août. Le parcours est inchangé

et le peloton passera bien en Corrèze, le 10 septembre pour l'arrivée de la 12^e étape à Sarran et le 11 septembre pour le passage de la 13^e étape à Bort-les-Orgues. La décision prise par l'organisateur de l'épreuve centenaire et sommet

de la saison cycliste, en concertation avec l'Union Cycliste Internationale et les représentants des équipes et des coureurs, maintient la promesse d'un moment populaire à partager en Corrèze et dans toute la France.



Budget 2020 : garantir les solidarités et investir pour l'avenir

Le Conseil départemental de la Corrèze s'est réuni le vendredi 10 avril dans une configuration inédite. Au programme de la séance, un point complet sur l'action du Département aux côtés des Corrèziens pour faire face à la crise sanitaire et le vote du budget 2020.



Francis COMBY
Vice-Président
en charge des Finances

Quelles sont les particularités du budget 2020 ?

Notre gestion responsable depuis 5 ans nous permet de continuer à renforcer les solidarités pour les Corrèziens en rajoutant 3 millions d'euros en faveur de l'enfance, l'autonomie et le plan Ambition Corrèze Santé.

Mais notre gestion passée rigoureuse nous permet aussi d'envisager le maintien d'une politique d'investissements ambitieuse. Près de 80 millions d'euros de dépenses potentielles sont inscrits en 2020

pour les routes départementales, les aides aux communes et aux communautés, la transition écologique et les énergies renouvelables, les bâtiments départementaux et le numérique pour achever le programme 100 % fibre en 2021.

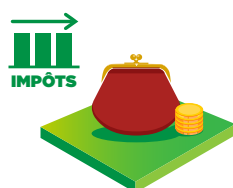
Si l'Etat nous compense enfin, à leur juste niveau, les dépenses sociales qu'il nous impose, nous ne pourrions que renforcer nos politiques de solidarité au service des Corrèziens et des territoires.

L'épidémie liée au virus COVID-19 a-t-elle changé les choses ? Si oui, quoi ?

Oui, évidemment ! Les prévisions économiques françaises, européennes et mondiales résultant de cette crise sont très sombres. Les collectivités seront impactées comme jamais, à tous les niveaux.

Dans ce contexte, l'élaboration du budget a été prudente car certaines de nos recettes seront à coup sûr diminuées, notamment celles liées aux transactions immobilières qui seront moins nombreuses en fonction de la conjoncture économique. Nos résultats antérieurs vont nous permettre quelques marges de manœuvre pour faire face, notamment en mobilisant une partie de la ligne de nos dépenses imprévues pour des actions urgentes en faveur des Corrèziens.

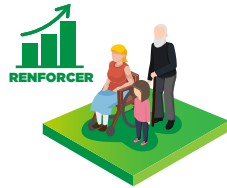
Les 5 objectifs du budget 2020



0%
d'augmentation des impôts



**MAÎTRISER
LES DÉPENSES**
de fonctionnement courant



RENFORCER
les solidarités : santé, enfance,
personnes âgées et handicapées



**INVESTIR
POUR L'AVENIR**
Routes, fibre, aides communes

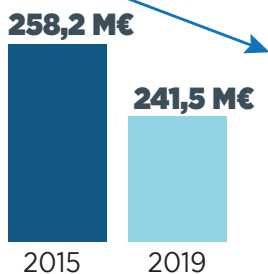


DÉSENDETTEMENT
-48 M€ SUR 2015 - 2020

406 Millions d'euros (M€) pour garantir les solidarités et investir pour l'avenir

1 La baisse des dépenses de fonctionnement depuis 2015 a permis de dégager des marges de manœuvre 2 générant un autofinancement de 47,5 M€ 3 qui seront investis en 2020 4

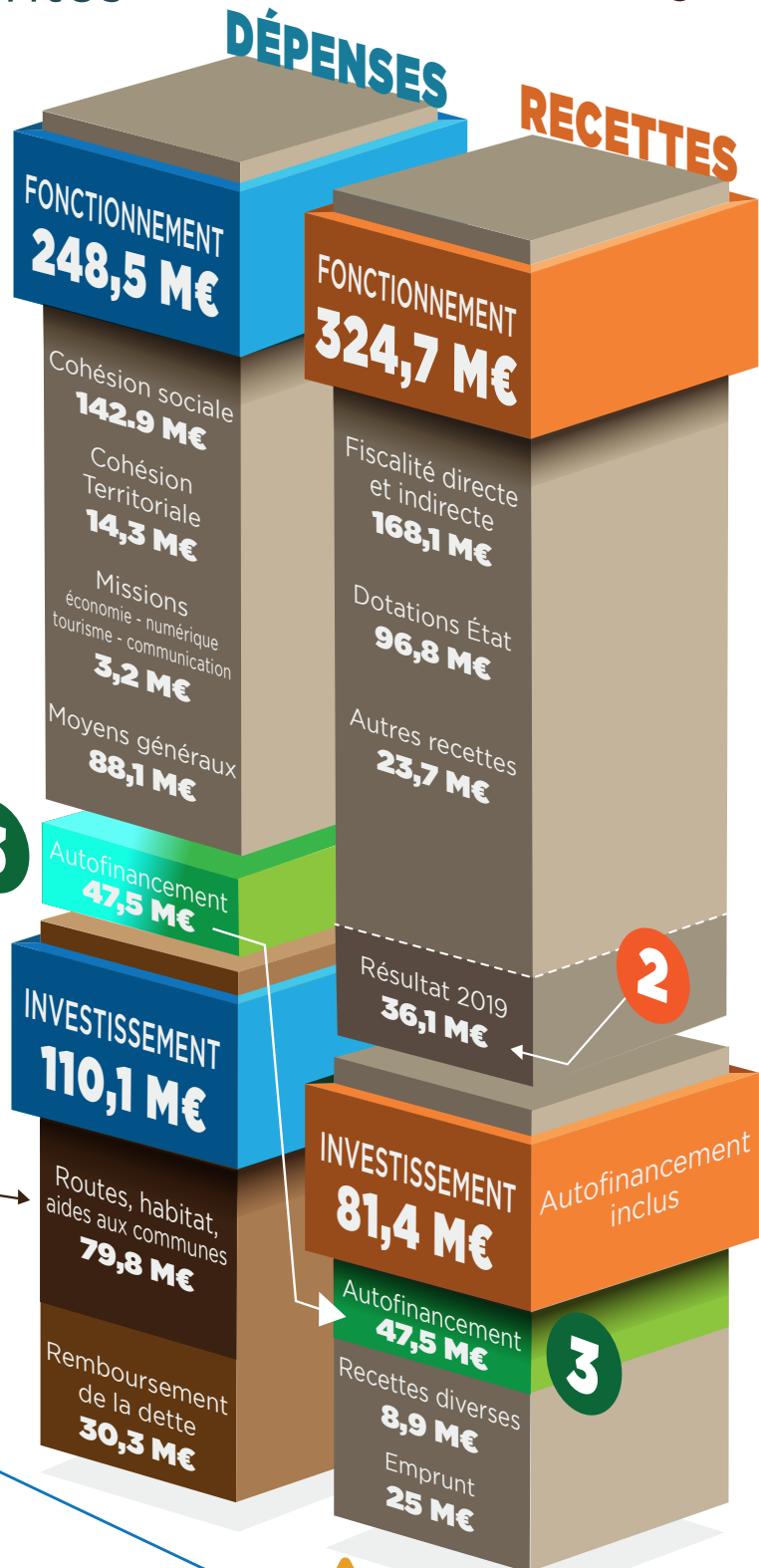
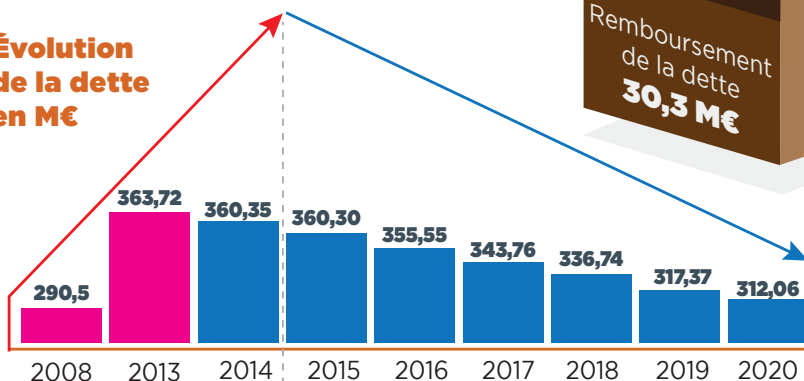
Baisse des dépenses de fonctionnement 1



4 Une dynamique d'investissements pour soutenir l'activité économique et préparer l'avenir

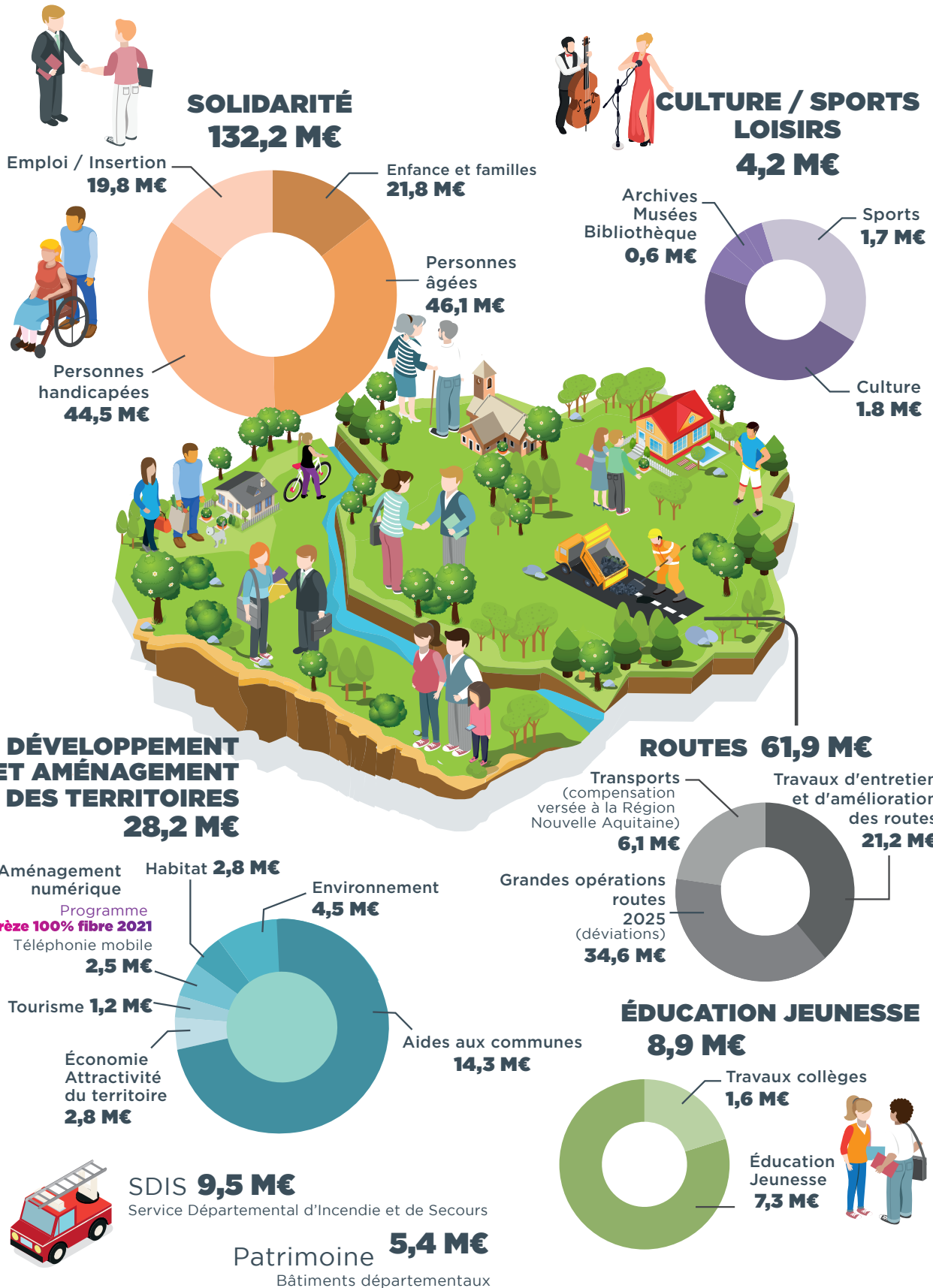
Le Département investit tout en respectant ses engagements

Évolution de la dette en M€



0 % d'augmentation d'impôts

Des actions menées par le Département au quotidien au service de tous les Corrégiens



Retour aux 90 km/h : engagement tenu !



Depuis le 1^{er} février 2020, l'ensemble du réseau routier départemental en Corrèze est repassé à 90 Km/h.

Face au large mécontentement suscité par l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes départementales en juillet 2018, la loi « Mobilités » du 24 décembre 2019 a donné la capacité aux Présidents de Conseil départemental de fixer une limitation à 90 km/h sur tout ou partie du réseau dont ils ont la charge.

En Corrèze, le Département a conduit un important travail d'analyse sur l'accidentalité et une vaste concertation avec l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, permettant de faire des propositions constructives et pragmatiques pour préparer le retour aux 90 km/h dans les meilleures conditions.

Sur cette base, la Commission Départementale de Sécurité Routière a donné son feu vert le lundi 27 janvier 2020 pour un retour à une limitation de vitesse de 90 km/h sur l'ensemble des routes départementales.

La sécurité routière reste la priorité du département

Ce retour aux 90 km/h est donc effectif depuis le 1^{er} février et s'accompagne d'un vaste plan de prévention et de sécurité routière.



LA ROUTE EN CORRÈZE

- 4 700 km de routes départementales
- 320 agents répartis dans 26 centres d'entretien des routes et 1 Centre Opérationnel Routier à Tulle.
- Un budget de 21 millions d'euros en 2020 (hors grandes opérations Routes 2025) pour garantir la sécurité et faciliter les déplacements des Corrégiens.



Un effort d'investissement en constante augmentation depuis 2015
12 millions d'euros avant 2015, 14 millions d'euros de 2015 à 2018, 16 millions d'euros en 2019 et 2020.

Le retour aux 90 km/h comment ça marche ?

Une décision claire et efficace avec le retour aux 90 km/h sur l'intégralité des routes départementales (hors agglomérations et zones déjà réglementées).

Des rappels simples du code de la route et du bon sens : le conducteur doit rester constamment maître de sa vitesse et l'adapter en fonction de la configuration

de la route et des conditions de circulation. La vitesse maximale autorisée n'est pas la vitesse obligatoire.



Un plan départemental de prévention et de sécurité routière concerté avec les associations.

Objectif : cibler les principales causes d'accidents (addictions, défaut de maîtrise, distracteurs) et les publics les plus touchés (**jeunes et seniors**).

Une signalisation pédagogique pour les usagers de la route

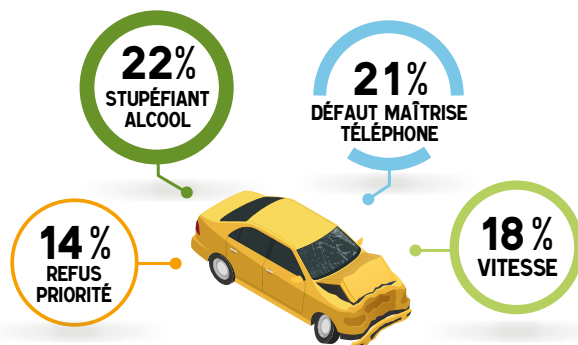
Aux entrées du département, en sortie d'autoroute, des grandes agglomérations et en approche des radars fixes.

25 nouvelles sections à 70 km/h qui s'ajoutent aux 181 existantes.



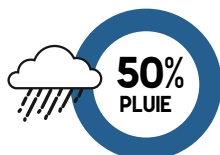
L'accidentalité en Corrèze

Principaux facteurs d'accidents



Source : Services de l'État - Fichier BAAC - 2012-2017

Conditions météorologiques des accidents



Localisation des accidents



Observatoire départemental de la sécurité routière

Sur proposition de la Corrèze, l'Assemblée des Départements de France a décidé la mise en place d'un observatoire de la sécurité routière pour disposer d'un outil commun à tous les Départements.

Cet observatoire permettra de partager les expériences et les savoir-faire de tous les acteurs de la sécurité routière afin de disposer d'indicateurs communs pour suivre l'accidentalité dans les Départements, valoriser les politiques de sécurité routière menées localement, partager les bonnes pratiques et suivre les impacts du retour aux 90 km/h là où il a été décidé.



Réseau routier : lancement de la campagne de travaux 2020

Les chantiers ont redémarré en Corrèze avec le lancement de la campagne 2020 de travaux sur les routes départementales. Cette année encore, le Département investira 16 millions d'euros pour renforcer la qualité du réseau routier et la sécurité des usagers.

Depuis le 20 avril entre Rosiers-d'Egletons et Montagnac-Saint-Hippolyte, la RD 1089 a fait peau neuve sur 2 km avec un chantier à hauteur de 285 000 € conduit par l'entreprise Eurovia. A Saint-Sornin-Lavolps, c'est l'entreprise Colas qui a assuré les travaux de rénovation de la RD 31 sur 1,6 km pour un investissement qui s'élève à 110 000 €.

Entre les travaux de rénovation des chaussées et de modernisation des voiries, en passant par les aménagements

de sécurité, ce sont près de 200 chantiers qui seront réalisés en 2020 sur les routes départementales avec un investissement de 16 millions d'euros.

Cette campagne de travaux 2020 démarre un peu plus tard qu'à l'habitude puisqu'il a fallu donner le temps aux entreprises de travaux publics d'adapter leur organisation avec des règles de protection indispensables pour les salariés en raison de l'épidémie due au Covid-19.

Pour sa part, depuis le début de la crise sanitaire, le Département s'est attaché à maintenir son activité de commande publique. Le service des marchés est opérationnel pour garantir de l'activité aux entreprises en exécutant les marchés en cours et en lançant de nouvelles consultations pour les chantiers à venir. Le service des finances assure les règlements des factures des prestataires et fournisseurs du Département dans les délais habituels pour soutenir les entreprises dans cette période difficile.



Pour plus d'informations :
Centre Opérationnel Routier : 05 19 31 19 19 / routes@correze.fr



La nouvelle vie de l'EPDA du Glandier

La restructuration de l'Établissement public départemental autonome du Glandier est achevée. Désormais, l'EPDA fonctionne sur quatre sites répondant aux besoins actuels des résidents et des agents. Cette réalisation s'inscrit dans la démarche du Département favorisant l'insertion professionnelle des publics qu'il accompagne dans le cadre de sa politique de solidarité.

Les bâtiments de la célèbre Chartreuse du Glandier (fondée au XIII^e siècle par les moines Chartreux), sur la commune de Beyssac, ne répondaient plus aux exigences d'accueil de personnes en situation de handicap. Les résidents avaient besoin de locaux plus modernes, notamment en termes d'accessibilité et de fonctionnalité. Cette réhabilitation d'ampleur s'est

appuyée sur un nouveau déploiement des bâtiments dans quatre constructions neuves, à Lubersac, à Vigeois et à Arnac-Pompadour, et il a représenté un investissement de 16 millions d'euros. L'EPDA du Glandier (il a gardé son nom) emploie près de 230 agents : personnel médical, socio-éducatif et services généraux. Il accueille 270 adultes présentant une déficience intellectuelle

associée ou non à des troubles moteurs, sensoriels et/ou psychiatriques. Décidés en 2016, les travaux de restructuration ont débuté en 2018 et valident une stratégie d'amélioration des services à la personne et d'inclusion dans la vie locale, deux notions auxquelles le Département est très attaché.

Les sites de l'EPDA

Lubersac

- Le foyer de vie compte une quinzaine de places et accueille des personnes ayant travaillé et qui sont en capacité de maintenir un lien social avec le village. Elles sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire dans le but de prévenir les effets du vieillissement et de favoriser l'inclusion sociale.

- Le foyer d'hébergement a pour particularité d'avoir une douzaine d'appartements externalisés dans la commune.

Ces deux sites partagent le pôle de soins, des locaux de vie communautaire, une salle de restauration et les services techniques qui interviennent sur tous les sites de l'EPDA.

- Le Service d'aide par le travail est réservé aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent travailler ni en milieu ordinaire ni en entreprise adaptée.

C'est une structure qui permet de donner un travail aux différents publics accueillis tout en favorisant leur autonomie sociale. L'insertion en milieu ordinaire de travail est possible dès lors que les capacités sont avérées.

Vigeois

Le foyer d'accueil et de soins se distingue en proposant une offre renforcée de prise en soins qui nécessite un accompagnement plus soutenu que le volet éducatif. C'est la raison pour laquelle il a été implanté à proximité de la Maison d'accueil spécialisée (les constructions sont reliées) afin de faciliter les mutualisations.

Arnac-Pompadour

Le foyer de vie est composé de trois unités et il a été pensé afin de faciliter la participation des personnes aux activités, dont celles menées au cœur de la commune dans un pavillon dédié.



Historique de la Chartreuse du Glandier

En 1920, la préfecture de Paris fait l'acquisition du Glandier pour en faire un sanatorium qui sera géré par l'Office Public d'hygiène Sociale du Département de la Seine afin d'y accueillir des jeunes patients atteints de tuberculose. Avec l'éradication de la maladie, le département de Paris conserve le domaine qui accueille à partir de 1965 des enfants handicapés mentaux, pour la plupart originaires de la région parisienne. Dans les années 1980, il s'est transformé en établissement médico-social pour adultes, avant de devenir, en 2005, l'Établissement public départemental autonome (EPDA) du Glandier.

TÉMOIGNAGES

Résidents

Véronique F.

Je suis très contente d'être dans un des nouveaux foyers. J'ai une porte pour sortir directement donc on a plus de liberté. Ce n'est plus la peine d'attendre pour aller à la douche parce qu'on l'a dans la chambre, et pareil pour les toilettes. Ça nous change la vie, je suis contente d'être là !

Jean-Louis G.

Ça me plaît. On est bien ici parce qu'on a une chambre avec salon et salle de bain et parce que c'est plat. Au château il y avait des escaliers et l'ascenseur. C'est mieux ici parce qu'on est plus suivi que quand on était à la résidence. J'ai une voiture sans permis et il y a assez de place pour me garer.

Maxime L.

Au château, c'était dur de monter et descendre l'escalier. Les chambres n'étaient pas assez confortables et étaient vieilles. Désormais nos heures de repas sont décalées afin de faciliter l'accès à la restauration et ne plus manger en même temps que les résidents du foyer. C'est plus confortable.

Christèle V.

Aide-soignante, employée depuis 2006

J'ai vu évoluer les différents projets de restructuration nécessaire pour accompagner au mieux les personnes accueillies. L'accessibilité pour les résidents était compliquée à la Chartreuse du Glandier comme au Château de Lubersac. La fonctionnalité des chambres était devenue obsolète. J'avais toutefois du mal à me projeter et craignais quant à l'adaptation des résidents aux nouveaux sites. Certains ont presque toujours vécu à la Chartreuse du Glandier, dans un cadre repérant. Cependant, l'information au fur à mesure de l'avancée des travaux et les réunions d'information sur les projets de chaque site ont porté leurs fruits. Maintenant que nous y sommes, je trouve qu'un établissement de plain pied offre un cadre de vie et de travail plus agréable. Nous avons réfléchi à de nouvelles pratiques professionnelles. La modernité des locaux et le fait d'avoir une salle de bain individuelle sont de grandes avancées. Nous avons fait un bond en avant pour la socialisation et l'inclusion des personnes en situation de handicap, en demande de lien et reconnaissance sociale.



Corrèze
à Gauche



Bernard COMBES

Conseiller départemental de Tulle

Un budget à revoir

Le Département n'est pas resté inactif face aux conséquences de l'épidémie. Il a décidé d'acheter plusieurs centaines de milliers de masques destinés en priorité aux professionnels et il s'est montré attentif aux besoins des personnes confrontées à des difficultés.

Son budget pour 2020 a été adopté le 10 avril. L'opposition n'a pas voté contre, manifestant ainsi son sens des responsabilités dans ces circonstances exceptionnelles.

Elle s'est abstenue puisqu'il s'agit d'un budget virtuel, largement fictif. En effet, les recettes comme les dépenses, telles qu'elles sont prévues, devront nécessairement être modifiées d'ici à la fin de l'année, après la fin du confinement, quand le Département saura sur quelles recettes il pourra réellement compter, notamment quant aux compensations attendues de l'Etat, et quelles dépenses il sera vraiment en mesure d'engager, en particulier en investissements, mais aussi pour répondre aux besoins des familles.

En effet, de nombreuses manifestations publiques devront être annulées et bien des chantiers ont déjà été et devront encore être reportés. Jusqu'à quand ? Au 10 avril, on l'ignorait. Et la reprise de l'activité, quand elle arrivera, sera sans doute progressive.

Compte tenu des grandes incertitudes sur cette reprise, il est étonnant que le budget prévoie un volume d'investissements aussi élevé et un emprunt également très élevé (presque le double du montant de 2019).

Peut-être faut-il voir là une manière pour la majorité de préparer 2021, l'année des prochaines élections

départementales, en constituant des réserves, autrement dit une cagnotte. Dans le budget provisoire qui a été voté, il aurait été plus utile d'inscrire une baisse de la fiscalité, ce qui aurait allégé les charges de bien des familles en situation précaire.

Quoi qu'il en soit, ce budget fictif sera à revoir. Mais les élus de l'opposition seront solidaires de tout ce qui sera entrepris pour aider nos concitoyens, et d'abord les plus fragiles et les plus exposés, à traverser cette période difficile et à en sortir le mieux possible.

www.correzeagauche.fr

CORRÈZE
Demain



Christophe ARFEUILLERE

1^{er} Vice-président
du Conseil départemental

Renforcer les solidarités et préparer l'avenir

En cette période de crise sanitaire, je veux d'abord rendre hommage à toutes les Corrèziennes et tous les Corrèziens qui nous protègent et nous accompagnent au quotidien, personnels de santé et de soins et tous les salariés exerçant des métiers de l'ombre pourtant essentiels à notre vie de tous les jours.

La solidarité entre Corrèziens s'est pleinement exprimée ces dernières semaines et de belles initiatives ont fleuri grâce à des professionnels dé-

voués et des bénévoles engagés.

Dans un contexte inédit, les Maires et élus municipaux ont assuré la continuité de leurs missions et ont pu compter sur le soutien de leurs conseillers départementaux, notamment pour l'approvisionnement en masques coordonné par le Département pour les collectivités.

Alors que nombre d'entreprises et de collectivités sont à l'arrêt, les services départementaux sont restés mobilisés et nous avons maintenu les réunions des instances départementales, dans le respect des règles sanitaires, pour garantir la continuité des décisions en faveur des Corrèziens.

Notre assemblée a ainsi adopté le budget 2020 du Département.

Un budget toujours fidèle aux engagements de notre majorité : pas d'augmentation d'impôts, maîtrise des charges de fonctionnement pour optimiser les investissements, tout en désendettant notre collectivité.

Un budget qui renforce les solidarités, notamment pour la santé, l'enfance et les personnes âgées et handicapées.

Un budget qui prépare l'avenir, avec une forte dynamique d'investissements rendue possible par le sérieux de notre gestion depuis 5 ans. Des investissements pour améliorer la qualité de vie des Corrèziens et l'attractivité de notre département.

La crise sanitaire nécessitera des ajustements dans les mois à venir : pour les dépenses, afin de financer les actions de protection et de solidarité que nous conduisons, et pour les recettes, compte tenu du ralentissement économique. Mais nos grandes orientations resteront les mêmes car ce sont celles dont la Corrèze a besoin et dont elle aura encore plus besoin au sortir de la crise.

Je salue le sens des responsabilités du Groupe de la minorité qui ne s'est pas opposé à ce budget et avec qui nous travaillons en concertation dans ces circonstances exceptionnelles.

Cette responsabilité collective, renforcée par le civisme de chacun, c'est ce qui nous permettra de retrouver, après le 11 mai, progressivement et avec prudence, le bien vivre ensemble si cher aux Corrèziens.

La Corrèze Département étape du Tour de France

12^{ème} étape - 10 septembre

ARRIVÉE À SARRAN



TOUR
de
France

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT ÉTAPE 2020